

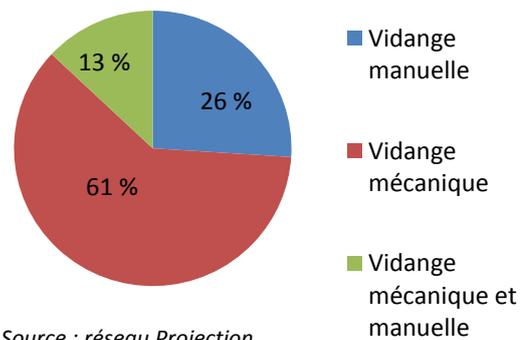
LE PROJET VIMAPRO « Vidange MANuelle PROpre »

Dans le cadre du projet SANI TSAPTA (« les savoirs de l'assainissement » en langue Haoussa) au Niger, le réseau Projection a entrepris diverses actions de réflexion et de soutien des petits entrepreneurs privés de l'assainissement. Ce fut notamment l'occasion de mieux connaître l'association des vidangeurs manuels de Ouagadougou, au Burkina Faso, et de construire avec eux un projet d'appui institutionnel à ces vidangeurs manuels (acteurs informels et marginalisés mais pourtant essentiels à la chaîne de l'assainissement). Le projet VIMAPRO, Vidange MANuelle PROpre, a pour but de renforcer les capacités de ces acteurs et de contribuer à lutter contre le manque d'assainissement durable au sein de la capitale burkinabè.

1) Contexte du projet

A Ouagadougou, peu de ménages sont connectés au réseau d'égout urbain. La zone couverte par le réseau d'égout concerne majoritairement le centre commercial de la ville. Le reste de la ville a recours à l'assainissement individuel principalement composé de latrines et de fosses septiques. Deux modes de vidanges sont utilisés pour vider ces ouvrages une fois qu'ils sont pleins : **la vidange mécanique** et **la vidange manuelle**. Selon l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), la quantité de boue de vidanges produite sur la commune de Ouagadougou est estimée à plus de **1000 m³ /jour**. De ce fait, la production des boues de vidanges ainsi que leur gestion est une problématique majeure de cette capitale ouest-africaine.

Répartition du service de vidange (échantillon de 400 ménages de Ouagadougou)



Source : réseau Projection

Le raccordement des bâtiments et habitations à un système collectif de traitement des eaux usées, aussi bien en milieu rural qu'urbain, représente des investissements colossaux pour les autorités publiques et les opérateurs dans de nombreux pays en développement. L'**assainissement individuel**, sur place, désigne les installations individuelles, telles les fosses septiques, de traitement des eaux domestiques et des excréments (boues de vidange).



Au Burkina Faso, l'ONEA estime qu'environ 25% des vidanges dans la capitale sont réalisées par des vidangeurs manuels. Selon notre enquête de terrain menée en octobre 2015 auprès de 400 ménages de Ouagadougou (cf. graphique ci-dessus), les vidangeurs manuels ont été sollicités par **26%** des ménages enquêtés et **61%** de ces ménages ont, quant à eux, eu recours uniquement à des vidangeurs mécaniques. Les enquêtes ont également montré que **13%** des ménages enquêtés ont recours de façon complémentaire aux deux types de vidange, en appelant des vidangeurs mécaniques, puis des vidangeurs manuels qui assurent une finition du service de vidange. Les

ont recours de façon complémentaire aux deux types de vidange, en appelant des vidangeurs mécaniques, puis des vidangeurs manuels qui assurent une finition du service de vidange. Les



projection

vidangeurs manuels de Ouagadougou exercent leur profession dans des conditions difficiles qui comportent de nombreux risques pour leur sécurité physique et leur santé. La majorité d'entre eux n'ont pas reçu de formation adéquate, œuvrent sans équipements de protection, mains et pieds nus, et manipulent des boues encore fraîches avec de simples pelles et seaux.

Par ailleurs, les vidangeurs manuels font face à plusieurs contraintes :

- une marginalisation au sein de la société ;
- un manque d'équipement de protection ;
- un manque de cadre institutionnel et juridique formalisé ;
- un manque d'accès à des sites de dépotage autorisés.

Dans la majeure partie des cas, les vidangeurs manuels préfèrent travailler de nuit afin de ne pas être vus mais aussi profiter de l'obscurité pour enlever le contenu des latrines et les déverser soit dans la rue, soit dans les caniveaux ou même dans la concession. C'est également un moyen d'échapper aux autorités qui les verbalisent régulièrement pour motif de « dépotage sauvage », sans que leur soient proposées des solutions alternatives.

Cette pratique présente un risque sanitaire élevé pour la population et contribue également à la pollution de l'environnement. Selon le Ministère de la Santé du Burkina Faso, la **diarrhée** est la 3^{ème} cause de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Au regard des conditions de travail des vidangeurs manuels, on constate qu'ils sont d'avantage exposés à ces risques sanitaires.



Face à ces constats, le **Réseau Projection** en collaboration avec **l'ABASE** (Association Burkinabé pour l'Assainissement et la Sauvegarde de l'Environnement) et **l'AJDD/BF** (Association des Jeunes pour le Développement Durable au Burkina Faso) ont mis en place le projet **VIMAPRO « Vidange Manuelle Propre »**. Ces trois structures ont signé une convention tripartite en **mars 2015**, pour une durée de 24 mois. **L'Agence de l'eau Artois Picardie** finance ce projet qui se déroule dans quatre arrondissements de Ouagadougou (1, 6, 7 et 12). Ce projet vise à appuyer les vidangeurs manuels de Ouagadougou (et plus spécifiquement ceux de l'ABASE), afin de leur permettre de travailler de façon **décente, organisée, rentable, reconnue par la population et par les autorités**, en proposant un service de collecte qui préserve **la santé et l'environnement des populations tout en améliorant les pratiques d'hygiène et d'assainissement** des individus.

2) Objectifs du projet

Le projet se décline autour de 4 objectifs principaux :

1. **Réaliser un diagnostic détaillé sur la vidange manuelle à Ouagadougou**
2. **Equiper, former et faire reconnaître les vidangeurs manuels de l'ABASE**
3. **Sensibiliser les différents publics aux bonnes pratiques d'hygiène et au bon usage du service d'assainissement**
4. **Communiquer sur l'initiative et diffuser les résultats en France et en Afrique de l'Ouest**

3) Partenaires du projet



ABASE : L'ABASE est l'unique association de vidangeurs manuels à Ouagadougou. Elle est actuellement composée de 48 vidangeurs manuels. Elle vise à renforcer les échanges avec les autorités publiques, l'ONEA et les autres vidangeurs manuels ou mécaniques. L'ABASE fournit à ses membres, et potentiellement aux vidangeurs manuels souhaitant rejoindre l'association, le matériel nécessaire pour vidanger et dépoter dans des conditions décentes et durables.



AJDD/BF : L'AJDD/BF, de par son expérience dans le domaine de la sensibilisation de la jeunesse, aura la responsabilité des différentes enquêtes de terrain et actions de sensibilisation auprès des ménages et en milieu scolaire.



réseau Projection : Le réseau Projection est le porteur du projet. Il assure la coordination et apporte son expérience dans la conduite d'un projet de cette envergure.



Agence de l'Eau Artois-Picardie : L'AEAP finance le projet à hauteur de 141 706 €.

4) Les bénéficiaires du projet

✓ Bénéficiaires directs

- **48** vidangeurs manuels actuellement réunis dans l'ABASE, ainsi que les **150** autres vidangeurs manuels de Ouagadougou personnellement rencontrés par les partenaires de VIMAPRO dans le cadre des rencontres organisées dans les 12 arrondissements de la capitale ;
- **800** adultes sensibilisés par des causeries débats et des campagnes médiatiques, spécialement des femmes qui sont traditionnellement responsables de l'entretien de la maison et qui sont particulièrement victimes du manque d'assainissement et d'hygiène ;
- **1600** élèves sensibilisés par la mise en place du concours « Miss and Mister WASH » dans 20 établissements scolaires.

✓ Bénéficiaires indirects

- A l'échelle de Ouagadougou, les autres vidangeurs manuels de la ville (que l'on estime à au moins **200**) bénéficieront indirectement du projet par une meilleure reconnaissance de leur travail ;
- Environ **400 000** habitants des quatre arrondissements ciblés seront également les bénéficiaires indirects des actions de sensibilisation à l'assainissement et à l'hygiène et de l'amélioration des services délivrés par les vidangeurs manuels.



projection

5) Les activités du projet

✓ FORMER

Les vidangeurs manuels n'ont reçu aucune formation et se forment directement sur le terrain sans connaissances des risques sanitaires pour eux-mêmes, pour les populations avoisinantes et pour l'environnement en général.

Le projet VIMAPRO propose aux vidangeurs de l'association ABASE deux formations :

- Une première formation sur les **enjeux sanitaires et environnementaux** est prévue pour apprendre les bons réflexes et le matériel à utiliser pour une vidange sécurisée et hygiénique.
- Une deuxième formation est proposée, sur le **marketing et la gestion d'entreprise** afin de doter les vidangeurs d'outils managériaux pratiques, opérationnels et adaptés à leur activité. En effet, le métier de vidangeur est informel et désorganisé. Il n'y a pas de gestion de la clientèle et la demande varie fortement au cours de l'année (avec un pic de demande en saison des pluies), entraînant un temps d'attente long pour les clients. A l'inverse, le manque de prospection à la recherche de nouveaux marchés empêche les vidangeurs d'avoir une activité stable. Ainsi, il est nécessaire pour les vidangeurs de savoir développer leur activité dans les meilleures conditions : gestion de l'offre, du matériel et des finances.

Les vidangeurs seront évalués pour suivre l'assimilation des connaissances et un certificat de formation leur sera délivré pour attester de leurs aptitudes.

✓ EQUIPER

Afin de permettre aux vidangeurs manuels de travailler dans les meilleures conditions possibles, le projet VIMAPRO prévoit une mise à disposition de matériel nécessaire pour travailler de façon professionnelle, sécurisée et décente.

En effet, le manque de matériel de sécurité expose les vidangeurs à des accidents et des risques sanitaires. Afin de réduire fortement ces risques et de garantir un minimum de sécurité au travail, du matériel de protection sera acheté et complété par le petit matériel indispensable au travail de vidangeur : blouses, bottes, gants, casques de chantier, pelles et pioches, burins, balais-brosses, raclettes et seaux.

De même, le projet prévoit l'achat de tricycles à moteur ainsi que des futs de stockage leur permettant de ne pas dépoter directement dans les quartiers mais dans les zones de récupération des boues de vidanges et des eaux usées prévues à cet effet.

Enfin, une vaccination sera proposée aux vidangeurs de l'ABASE (fièvre typhoïde, fièvre jaune, tétanos et hépatite B) pour leur permettre de limiter les risques de maladies liées à leur travail.

✓ SENSIBILISER

Le projet VIMAPRO prévoit plusieurs actions de sensibilisation auprès du public scolaire et des ménages. Une première campagne de sensibilisation sur l'utilisation des latrines et sur les règles d'hygiène de base sera réalisée dans vingt écoles ciblées **sur l'utilisation des latrines et sur l'hygiène de base** afin de permettre aux enfants d'utiliser les latrines de façon adéquate et de mieux connaître





projection

le métier de vidangeur. Des causeries débats, un concours de propreté et un tournoi de football seront notamment organisés. Les vidangeurs effectueront les vidanges de ces 20 établissements gratuitement en associant les enfants pour le nettoyage. Ces actions seront réalisées en concertation avec les associations de parents d'élèves et avec le concours du personnel des établissements ainsi que les autorités communales.

Le deuxième volet de sensibilisation vise les ménages, notamment les femmes, pour renforcer la sensibilisation sur l'hygiène et sur la nécessité de ne plus recourir à des vidangeurs manuels réalisant le dépotage sauvage.

L'AJDD/BF, responsable des sensibilisations, organisera dans les 4 arrondissements prioritaires :

- Une **sensibilisation auprès des ménages** via les bénévoles de l'AJDD/BF sur l'importance de passer par des associations de vidangeurs manuels afin d'empêcher le dépotage sauvage ;
- Des **causeries-débats** et des **actions grand public** sur les bonnes conditions dans lesquelles recourir à la vidange manuelle.

Une étude d'impact sur un échantillon de ménages sera réalisée *a posteriori* pour évaluer l'assimilation des messages par la population.

✓ APPUYER LES ACTEURS POUR UNE MEILLEURE STRUCTURATION ET UNE AUTONOMISATION FINANCIERE

L'unique association de vidangeurs (l'ABASE) mobilise un petit noyau de vidangeurs mais elle est encore jeune et peu structurée. Le réseau Projection, avec le projet VIMAPRO, accompagne l'ABASE dans sa structuration pour explorer les pistes de développement de l'organisation : coopérative, micro-entreprise sociale, fédération, etc.

Avec un appui régulier sur la réalisation de compte-rendu, de gestion financière et de conseils sur l'utilisation du matériel mis à disposition, le réseau Projection et l'ABASE tenteront de développer une activité rentable et durable. Afin de **pérenniser le projet et pour permettre à l'ABASE de renouveler son matériel sans recourir à des subventions de bailleurs externes**, des contacts seront initiés avec des institutions de micro-finance (IMF) dès le début du projet. L'objectif est de démontrer à ces institutions le potentiel financier de la vidange manuelle. Enfin, le réseau Projection et l'AJDD/BF appuieront l'ABASE pour la conception d'un dossier de financement auprès des IMF. A noter que cette démarche permettra de **soutenir plus facilement toute association de vidangeurs manuels qui pourrait potentiellement voir le jour**, et pas uniquement l'ABASE.

✓ FAVORISER LA CONCERTATION DES ACTEURS

Une des ambitions du projet VIMAPRO est de **faciliter le dialogue entre les opérateurs privés de vidange, qu'ils soient formels ou informels, et les autorités publiques**. Pour permettre l'inclusion des nombreux vidangeurs manuels qui ne se sont pas encore manifestés auprès des partenaires de VIMAPRO, par crainte de représailles ou par honte, de nouvelles rencontres seront organisées avec eux. Le dialogue est nécessaire entre les autorités et l'ensemble des vidangeurs pour, entre autres, identifier des sites appropriés pour le déversement des boues de vidange afin d'éviter au maximum la **contamination des nappes phréatiques et les nuisances au secteur agricole**.

D'autre part, dans la ville de Ouagadougou, le nombre d'ouvrages d'assainissement autonome et le volume de production de boues de vidange ne sont connus ni des opérateurs de vidange ni des autorités communales, ce qui rend extrêmement complexe tout effort de planification. Il apparaît



alors primordial de faciliter le dialogue entre ces opérateurs privés et les autorités afin d'être en mesure de connaître l'étendue du marché de la vidange et d'être en capacité de le réguler.

✓ FAIRE RECONNAITRE LES VIDANGEURS MANUELS

L'ABASE a, par le passé, obtenu des accords pour établir des conventions de partenariat avec la **mairie de Ouagadougou et l'ONEA**. Cependant, il est nécessaire de relancer les discussions afin de permettre une officialisation des vidangeurs manuels. L'ABASE, l'AJDD/BF et le réseau Projection entreprendront des actions de plaidoyer auprès **des autorités communales de la ville de Ouagadougou (mairie centrale et mairies d'arrondissement)**, afin de parvenir à une reconnaissance officielle des vidangeurs manuels.



De même, des actions de plaidoyer seront réalisées auprès de l'ONEA, notamment pour permettre aux vidangeurs manuels d'accéder aux sites de dépotages gérés par l'ONEA. Enfin, des discussions seront tenues avec **les vidangeurs mécaniques** pour réfléchir à des formes de partenariat. En effet à ce jour, les vidangeurs manuels sont régulièrement appelés par les vidangeurs mécaniques lorsque ces derniers sont confrontés sur le terrain à des difficultés qui rendent compliquée voire impossible la vidange mécanique (fosse septique inaccessible, déchets encombrants la pompe mécanique, excréta trop solides). Cependant, il est nécessaire d'officialiser ce partenariat pour permettre une meilleure institutionnalisation des vidangeurs manuels.

✓ COMMUNIQUER

Les premières activités du projet vont permettre à l'ABASE de proposer un service efficient et respectueux de l'environnement. Pour permettre à l'ABASE d'être connu d'un maximum de personnes à Ouagadougou et pour permettre à la population de connaître les avantages liés au recours à l'association (notamment le dépotage sur des sites adéquats et non directement dans le quartier), des actions marketing via les médias seront réalisées : un **documentaire audio** en français et en mooré (dialecte le plus parlé à Ouagadougou) ; un **documentaire vidéo** diffusé sur deux chaînes nationales et sur un site web d'hébergement de vidéo. Enfin, d'autres actions de marketing et des **affiches publicitaires** seront réalisées et disposées dans les emplacements stratégiques de la ville.

6) Conclusion

Le projet VIMAPRO est un projet-pilote qui développe un modèle innovant de gestion des boues de vidange, par le renforcement des capacités des vidangeurs manuels, qui pourrait être répliqué en Afrique de l'Ouest et ailleurs dans le monde. L'expérience acquise dans la conduite de ce projet renforcera les compétences du réseau Projection. Par ailleurs, VIMAPRO bénéficiera directement aux membres du réseau qui pourront s'en inspirer pour l'adapter au contexte de leurs pays respectifs.